

Région

TRANSPORT

TER Grand Est : la FNAUT interpelle la Région sur les tarifs

X.T.

Ce jeudi, le conseil régional, autorité organisatrice des mobilités, doit débattre du développement du réseau ferroviaire régional, lors de son assemblée plénière, réunie à Metz.

Selon la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT) du Grand Est, qui se base sur des informations fournies par la SNCF, ce point englobe plusieurs « évolutions » relatives à la gamme tarifaire en vigueur sur le service public de transport ferroviaire et routier TER Grand Est.

Parmi celles-ci figure entre autres la mise en place en mars 2022 d'une nouvelle carte de réduction unifiée, en remplacement des cartes Primo et Presto actuelles. Elle devrait offrir une remise de 50 % sept jours sur sept.

« Pour les moins de 26 ans, si rien ne change la semaine, il s'agit d'une régression le samedi et le dimanche. Pour les plus de 26 ans, cette évolution est favorable en semaine mais constitue une régression le week-end », observe François Giordani, président de la FNAUT Grand Est, dont le siège est à Schiltigheim.

Outre l'augmentation, à partir de janvier prochain, des pleins tarifs (+4 %) et des abonnements (+4 % et +5 % selon la périodicité), la Région envisagerait aussi de supprimer prochainement les billets mini-groupes ainsi que les carnets de dix tickets.

La fédération associative voit dans ces deux dernières mesures un mauvais signal à l'attention des touristes et des voyageurs occasionnels. Il en va de même à propos des fiches horaires imprimées des lignes TER, dont la suppression a été évoquée par la SNCF : « Il s'agit d'une régression pour les personnes dites illectroniques, soit 20 à 25 % de la population, qui ne pourront plus se référer à un document fiable à domicile », prévient la FNAUT.

Dans un courrier adressé le 7 octobre au président de la Région, cette dernière n'y va pas par quatre chemins et demande donc à la collectivité de renoncer à l'ensemble de

ces projets : « La Fnaut ne peut accepter ces évolutions à un moment où, d'une part, il faut reconquérir les voyageurs perdus en raison de la crise sanitaire et, d'autre part, il faut agir rapidement en faveur du report modal, et ce notamment vers le train », écrit son président, qui regrette par ailleurs l'absence de « concertation préalable » de la part de l'exécutif régional.